

CAP MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION MOTOCYCLES



Le titulaire du CAP Maintenance des véhicules option motocycles est un professionnel qui assure la réparation et l'entretien de véhicules tels que les scooters, les motos.

Il peut exercer sa fonction chez un constructeur de deux roues ou au sein d'une société réparant les motocycles de toutes marques confondues. Il peut également travailler pour une société de location, ou un prestataire de services.

FORMATION :

>> Durée et domaines d'enseignement :

La formation dure 2 ans sous contrat d'apprentissage :

| Durée totale | Nombre d'heures et de semaines à l'ESM | |
|--------------|--|-------------|
| 24 mois | 1 ^{ère} année : 420h | 12 semaines |
| | 2 ^{ème} année : 420h | 12 semaines |

>> Alternance :

Les apprentis sont en entreprise 2 semaines sur 3.

>> Programme de formation :

| Domaine Général | Domaine Professionnel |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Français• Histoire Géographie• Mathématiques• Sciences• Education physique et sportive (EPS) | <ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'interventions sur un véhicule• Analyse fonctionnelle et technologique• PSE (Prévention Santé Environnement) |

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION :

Le titulaire de ce CAP peut exercer son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance de véhicules. Il peut travailler dans une entreprise dépendant d'un constructeur ou prenant en charge des véhicules de toutes marques. Il peut aussi rejoindre le service maintenance d'une entreprise de transport ou de location, ou d'une entreprise possédant un parc important de véhicules. Enfin, il peut être recruté par une entreprise de services rapides automobiles.

Il peut aussi continuer son apprentissage à l'ESM avec une **MC des Systèmes embarqués de l'automobile** ou alors il peut se diriger vers un **Bac Pro Maintenance des véhicules option motocycles**.

RECHERCHE D'ENTREPRISE :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne vous informe sur les métiers de l'artisanat et sur les formations en apprentissage. Elle vous accompagne pour la recherche d'une entreprise et la réalisation de vos démarches liées au contrat d'apprentissage.

Ecole
Supérieure
des **M**étiers



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
HAUTE-GARONNE

ECOLE SUPERIEURE DES METIERS
Centre de Formation en Alternance
Chemin de la Pyramide - BP 25
31601 Muret cedex 1
Tél : 05 62 11 60 60
www.cm-toulouse.fr



Pour vous aider dans votre orientation :
le Centre d'Aide à la Décision : Tél : 05 61 10 47 64

Renseignements formations à l'ESM Muret :
Tél : 05 62 11 60 60 - Mail : esm@cm-toulouse.fr